

# Le droit qui s'écrit

Rodolphe MORISSETTE, *La presse et les tribunaux: un mariage de raison*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 532 pages.

Nul doute que les relations entre la presse et le système judiciaire font partie des débats les plus alimentés de l'actualité juridique. M. Morissette, reporter judiciaire depuis maintenant 20 ans, nous dresse ici un portrait réaliste de toutes les difficultés qui entourent le phénomène du reportage judiciaire.

L'auteur débute par des explications complètes sur ce qu'est véritablement le reportage judiciaire: ses objectifs, ses moyens, les différences entre le simple fait divers, les nouvelles judiciaires et les nouvelles dites de « police », sans oublier les méthodes utilisées pour ce genre de reportage. Dans un deuxième temps, il expose les difficultés d'accès à l'information pour le reporter judiciaire en montrant les limites à la transparence du système judiciaire, les problématiques reliées à la protection de la vie privée, les injonctions utilisées au préalable dans les procès ainsi que le cas des négociations de plaider. En troisième partie, l'auteur expose ce qu'il appelle les écueils du reportage judiciaire, notamment

la diffamation et le racisme ainsi que la protection des sources et du matériel journalistique. L'auteur réfère fréquemment à la jurisprudence et aux lois pertinentes en la matière afin d'exposer les problématiques.

Pour compléter le tout, l'auteur ajoute en annexe un guide pratique de l'écriture et du reportage judiciaire qui souligne l'impératif de la clarté, cruciale en cette matière, ainsi que les problèmes rencontrés généralement quant à la langue, tant sur les aspects de la grammaire, du style, de l'orthographe et du vocabulaire.

**Mathieu Lavallée**

Étudiant (LL.B.) à la  
Faculté de droit de  
l'Université de Montréal